



Le mot du Président

Une nouvelle année qui pour nous, plus que 2013, sera - aux arrondis près - l'an deux de l'existence officielle du Parc, et de celle de l'association des Amis.

Notre première année a été un échauffement, sur un programme que nous avons voulu modeste : La participation des Amis aux trois commissions du Syndicat Mixte, ainsi que notre contribution la plus large possible à la Fête du Parc.

S'est invitée la nécessité dans laquelle nous nous sommes

trouvé de nous positionner sur l'incinérateur de Givet, ainsi que sur les travaux à effectuer sur la ligne SNCF de la vallée de la Meuse.

Et bien sûr, durant le dernier trimestre, nous avons établi un programme prévisionnel pour 2013... et années suivantes !

Notre volonté a été de s'appuyer sur la contribution que nos adhérents souhaitent apporter au Parc, en fonction de leur sensibilité propre, des orientations de la Charte et des moyens disponibles.

Vous lirez ci-après les grandes lignes de ce que les Amis envisagent de faire ensemble.

Le moment est venu, d'ajouter aux vœux d'une bonne année 2013 pour vous et vos proches, ceux de la réussite de notre contribution à la vie du Parc.

**Bonne année à tous,
Bonne année à notre Parc.**

**Le Président des Amis du
Parc naturel régional des
Ardennes**

Stanislas WIATR

En avant pour 2013 !

Les activités des Amis : programme prévisionnel

Le programme élaboré pour 2013 et plus, s'efforce de répondre aux orientations suivantes :

- * Marquer l'autonomie des Amis.
- * Être établi en concertation avec le Parc
- * Être dans la logique de la mise en œuvre de la Charte.
- * Aller vers l'expérimentation
- * Permettre aux Associations et Particuliers membres de mettre en valeur leur savoir-faire.

La méthode de travail utilisée enchaîne plusieurs étapes :

- * Au départ : Les idées des Amis (Force de proposition)
- * Ensuite, recueil des attentes du Parc
- * Enfin, synthèse + décisions + financement
- * Et dans tous les cas, un membre des Amis -association ou particulier- est bien identifié comme porteur et conducteur du projet, avec régulation opérée par le Bureau et le Conseil d'Administration de l'Association.

Les activités sont regroupées en deux grandes catégories :

O Celles qui répondent à une sollicitation du Parc :

- * Participations aux trois commissions du Syndicat Mixte (Communication et Éducation, Urbanisme et Patrimoine, Économie et Développement durable)
- * Participation à l'élaboration par le Parc de la Charte Forestière, par le biais du groupe de travail «patrimoine culturel et loisirs en forêt» (en lien avec les relations motorisés - non motorisés)
- * Participation aux Rendez-vous du Parc en organisant une série de sorties animées. .../...

Marchés paysans

à Maubert Fontaine
Vendredi 11 janvier
15h00 - 20h00

à Renwez
Vendredi 25 janvier
15h30 - 20h00



Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.



Moulin à la croisée des chemins
C. Philipotteaux

- Celles qui sont propres aux Amis :
- * Être un relais d'information sur le Parc, notamment en assurant une présence sur les manifestations rassemblant un large public.
 - * S'élargir à de nouveaux adhérents.
 - * Préparer sa candidature pour obtenir l'agrément de l'État au titre des associations de protection de l'environnement.
 - * Préparer une Assemblée Générale « événementielle », qui se tiendra le samedi 9 mars 2013 - matin - en principe à GIVET.
 - * Mise en place d'actions et évènements, dont les thèmes retenus jusqu'à présent sont les suivants :

Domaine	Thème	Actions possibles	Porteur et/ou pilote
Culture	Bivouac contes		C. DUPONT
Education	Public scolaire secondaire (LP - Lycée)	Ouverture vers public scolaire du secondaire	S. WIATR
Nature	Déchets (industriels et ménagers) et environnement	Préconisation de bonnes pratiques pour le traitement des déchets industriels et ménagers	J. DUJEU
	Propreté du Parc		S. WIATR
Randonnée	Chemin de COMPOSTELLE (GR 654)	Accueil à l'entrée du Parc - Rassembler les habitants qui accueillent	S. WIATR
	Randonnées non motorisées	Cohabitations des motorisés et non motorisés	S. WIATR
Sciences	Symposium Géologie	En faisant une place à la « science participative », et en étant extrêmement attentif à une vulgarisation intelligente auprès du grand public	B. MASSON B. GIBOUT JP. PENISSON
Tourisme	µ-action	Pierre plate - Les Mazures	S. WIATR
	Activités touristiques	Regroupement des jeunes entrepreneurs du tourisme	C. DUPONT
Ouverture	* Parcs voisins : Avesnois Champagne-Ardenne * Voisins Belges * Confédération des Amis		

Voilà ! C'est dire que la contribution de tous sera la bienvenue (nous attendons vos nombreux courriels, amisparcardennes@gmail.com), et qu'il est impératif que chacun d'entre nous parvienne à faire rejoindre les Amis l'une ou l'autre de ses connaissances qui partagerait les valeurs inscrites dans la Charte du Parc. Par avance un grand merci

L'attrait de l'altitude ne serait pas si grand, s'il n'était l'attrait du mystère.
Depuis des siècles, les neiges éternelles ont fait rêver les hommes.
Autrefois « montagnes maudites » pour les paysans écrasés à leur pied,
aujourd'hui « jardin féérique » pour les hommes modernes cernés de chiffre,
de vitesse et de bruit, elles sont encore un monde à part, un monde au dessus du monde.
Les montagnes qui charpentent la terre sont les plus belles et, sauf pour les géographes,
les plus inutiles formations de la planète :
Rien n'y pousse qui se vende, rien n'y vit.
Dans leur stérilité, les montagnes sont seulement faites pour notre bonheur
Car l'homme ne se nourrit pas que de blé, de pétrole et d'acier.
Il doit aussi nourrir son cœur.

Gaston **REBUFFAT** Guide de haute montagne

Agenda des Amis

Jeu	10 janvier	Réunion de bureau des Amis	
Mer	16 janvier	Commission communication	Arreux
Sa	9 mars	Assemblée générale des Amis	Givet



Au fil de la boucle
C. Czarny

La Charte forestière

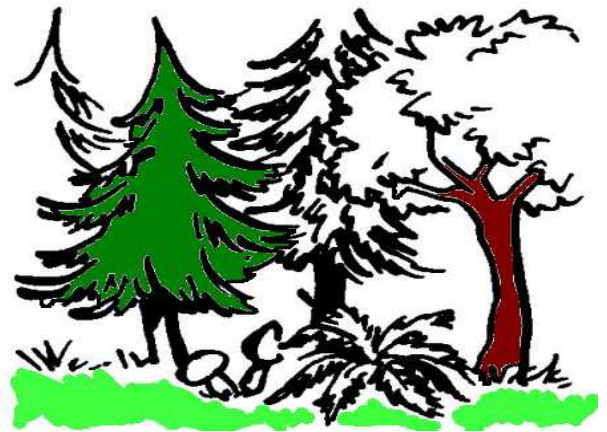
Valoriser durablement les ressources forestières

Le lancement de cette opération, conduite par le Parc, s'est tenue à Renwez, le jeudi 25 octobre 2012. André VINCENT, Maire de Hargnies en préside le comité de pilotage. Trois groupes de travail ont été constitués. Le Président des Amis fera parti de celui intitulé « Patrimoine culturel et loisir en forêt ». Une jonction pourrait sans doute s'opérer avec l'une des idées des Amis : la cohabitation des randonneurs non motorisés avec d'autres catégories d'usagers. Il semble qu'il y ait là motif à rassembler de nombreux partenaires et usagers « de terrain » et à « construire ensemble ». Les objectifs de la Charte forestière sont de mobiliser les acteurs locaux (propriétaires et gestionnaires forestiers, entreprises de la filière, élus, professionnels du tourisme, associations de protection de la nature,

habitants...) afin de bâtir une stratégie forestière sur le long terme et de **considérer l'ensemble des fonctionnalités environnementales, économiques et sociales de la forêt sur le territoire au-delà des seules approches filières.** Pour cela, la Charte forestière est axée autour de trois étapes : un diagnostic des différents enjeux liés au milieu forestier sur le territoire du Parc, la définition des stratégies et l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel.

Dans le cadre de l'élaboration de cette Charte forestière de territoire, le Parc a répondu en avril 2012 à un appel à projet lancé par le Ministère en charge de l'environnement. **Cet appel national visait à capter des crédits pour la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement**

forestier, la subvention de l'État étant plafonnée à 60 000 € par projet. En juillet, le **Ministère a annoncé les dossiers retenus dans le cadre de cette démarche, notamment celui du Parc naturel régional des Ardennes** bénéficiera de cette aide financière pour compléter l'aspect environnemental de sa Charte forestière, notamment par la mise en place d'actions exemplaires intégrant la biodiversité dans la sylviculture.



Prix Gauby Lagauche

Palmarès 2012



Pour la 20ème année, le CESER de Champagne Ardenne a organisé, avec le concours de la ligue de l'Enseignement, EDF et le groupe de presse Pôle CAP, le prix Gauby Lagauche qui distingue les initiatives concourant en région, au maintien ou

à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Parmi les 47 dossiers déposés en 2012, le jury en a récompensé 7 dont 2 situés sur le territoire du Parc Naturel des Ardennes.

Le 1er prix :

Association «Thiérache Ardennaise» à Liart. L'action de l'association a permis de rendre accessible l'ensemble du site de la «Ferme pédagogique» aux personnes handicapées. Au-delà des obligations réglementaires, elle propose une offre de séjours adaptée aux personnes handicapées (15 lits).

Prix Groupe La Poste :

Association «**L'Environnement D'Abord**» (**LEDA**) à Revin. LEDA a pour mission de préserver, entretenir et promouvoir, notamment par le nettoyage, la reconsolidation et la revégétalisation des berges de Meuse à Revin et à Anchamps. Cette association a entrepris de renforcer son activité autour de la filière bois par le développement d'une activité de conception et de réalisation de toilettes sèches et d'en assurer la gestion.

www.ceser-champagne-ardenne.fr

Appel à cotisation 2013

Madame, Monsieur,

Pour poursuivre nos activités et atteindre les objectifs que notre association s'est fixée pour cette année, nous nous appuyons sur l'engagement de nos adhérents. Ces cotisations constituent la traduction de votre engagement dans la vie de notre association. C'est pourquoi je m'adresse à vous pour solliciter le versement de votre cotisation 2013.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président Stanislas WIATR

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET* :

Mandat* Mme ou Mr pour participer aux activités de l'association

*Si nécessaire

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

- Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
- Par mandat
- Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : Le :

Signature :

A retourner à :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES

amisparcardennes@gmail.com

